

Comité label du 25 janvier 2022

Lieu de réunion : IDEAS, rue de Marivaux –

Candidat au renouvellement du Label : CERISE (Carrefour échanges rencontre insertion Saint-Eustache)

Relevé de décisions

Membres Présents :

Patrick Audebert, Louis Bazire, Yannick Blanc, Jacqueline Bloas Gonin, Chantal Bruneau, Francis Charhon, François Debiesse, Jean-Michel de Mourgues, Sophie Fourchy-Speisser.

Absents excusés : Philippe Chabasse, Monique Millot-Pernin, Sylvie Toraille.

Conseillers IDEAS : Maïna Cizeau et Philippe Steinhauser.

Points abordés lors des débats :

Des progrès importants ont été réalisés depuis 2017 :

L'association a poursuivi ses objectifs et présente une complémentarité intéressante dans ses offres diverses : écrivains publics, accompagnement des seniors, aide aux devoirs, foyer des jeunes travailleurs, etc.

En termes de gouvernance, l'élaboration d'une cartographie des parties prenantes a fixé la part active de chaque membre et permet ainsi d'éviter les ambiguïtés au sein du groupe.

De plus, il convient de noter l'adhésion forte de l'ensemble des membres aux assemblées générales.

Cette cohésion a permis à l'association de traverser la crise sanitaire de manière dynamique et constructive. De ce fait, la faiblesse du paramètre « gestion de crise » pourrait utilement être levée en s'appuyant sur les enseignements positifs tirés de cette période.

Le partenariat avec d'autres associations a été mis en place et fonctionne avec 4 organismes, dont la Clairière depuis 2019.

La communication a été largement améliorée en interne et en externe. Par ailleurs, le projet d'inclusion numérique Cerise'num a vu le jour à destination des membres bénévoles et des usagers.

Compte tenu du caractère socio-culturel de ce centre et de l'originalité du Café Reflets, il est suggéré à l'association de solliciter la Drac pour un soutien financier ou humain.

Il est également demandé à l'association de mettre en place une comptabilité analytique complète et de produire un compte de résultats par origine et par destination.

Il est décidé, à l'unanimité, d'accorder le renouvellement du label à l'association Cerise.